

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [6] (1903)
Heft: 33

Artikel: Échecs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Pont du Diable

Le Pont du Diable, dans un des sites les plus grandioses de la Suisse centrale enjambe la Reuss qui mugit et bouillonne au fond d'une gorge sauvage. La rivière formée de trois torrents venant de l'Oberalp, de la Fourca et du Gothard se précipite à cet endroit en une belle chute qui couvre le pont d'une poussière humide. Si l'on en croit la légende, le premier pont du diable, dont on voit encore quelques restes, a été bâti par le diable lui-même, après que les Uraniens (habitants du canton d'Uri), lui eurent promis que le premier être vivant qui y passerait lui appartiendrait. Les malins habitants ne trouvèrent rien de mieux que de chasser un bouc sur le pont en question. Furieux d'avoir été joué, Satan résolut de se venger et, dans l'intention de détruire son œuvre il lança un bloc énorme qui, fort heureusement, n'atteignit pas le pont. Là-dessus passaient, autrefois, les nombreux voyageurs de la contrée. C'est dans ces parages qu'en 1799 se livrèrent de sanglants combats entre les Français et les Russes. Une croix grecque de 12 mètres de hauteur avec une inscription en langue russe en perpétue le souvenir.

LA HOUILLE BLANCHE

C'est ainsi qu'on appelle l'eau, considérée comme source d'énergie industrielle, en opposition à la houille noire. En effet, maintenant que le transport de l'électricité à distance est entré dans le domaine de la pratique et s'apprête à révolutionner l'industrie, les forces hydrauliques vont faire une concurrence croissante aux machines à vapeur.

Elles ont, du reste, une marge assez grande à franchir avant d'arriver au point d'égalité comme production d'énergie. En effet, si l'on fait la nomenclature des cours d'eau navigables ou non navigables, on constate que le nombre total des établissements pourvus de moteurs hydrauliques atteint à peu près le chiffre de 48,000, donnant une puissance totale disponible de 575,000 chevaux-vapeur. Or, d'après la dernière statistique de l'industrie minérale, la puissance totale des machines à vapeur fonctionnant en France atteignait 6,780,000 chevaux. La différence est vraiment considérable, mais un jour elle sera comblée, car, en dehors des forces hydrauliques aménagées, il existe une réserve immense de forces inutilisées, que nous supputerons tout à l'heure.

Pour le moment, on a relevé sur les rivières « non navigables » 48,860 chutes d'eau utilisées par un peu plus de 46,000 établissements se rattachant à l'industrie proprement dite, et représentant 489,000 chevaux-vapeur. Ce sont, en général, des moulins et des scieries de bois, mais les usines les plus puissantes sont appliquées à la production de l'électricité. Tous les départements français possèdent de ces usines, et l'on cite parmi les mieux outillés le Puy-de-Dôme, le Finistère, les Basses-Pyrénées, les Côtes-du-Nord, la Haute-Loire, l'Isère et les Vosges. Dans chacun d'eux, on a relevé plus de 1000 établissements, bien que ces départements ne soient pas les mieux dotés quant à la force disponible. La force moyenne des usines exploitant des rivières non navigables correspond à un minimum de 10 chevaux, et l'ensemble se divise ainsi: 37,000 chevaux dans l'Isère, 31,000 en Savoie, 22,000 dans les Basses-Pyrénées, 20,000 dans la Haute-Savoie, 17,000 dans les Hautes-Pyrénées, 13,000 dans les Vosges, 11,000 dans le Doubs, etc.

Sur les canaux et rivières « navigables », il n'y a que 1500 établissements, disposant globalement de 86,000 chevaux-vapeur. La moyenne y est plus élevée que sur les cours d'eau non navigables (57 au lieu de 10). Soixante-huit départements seulement ont des usines sur les cours d'eau navigables. La Haute-Garonne

à elle seule, en compte plus de cent, disposant de 8000 chevaux. Le Jura vient ensuite avec 6000 chevaux. Dans le Rhône, il n'y a qu'un seul établissement qui s'appelle les « Forces motrices du Rhône », et qui dispose de 5000 chevaux, qu'il distribue par petites fractions à sa nombreuse clientèle.

Au point de vue des réserves de « houille blanche » que la France peut mettre en œuvre dans l'avenir, voici un bilan approximatif sur une région isolée, qui pourra donner un aperçu de l'ensemble. On a calculé que dans les Hautes-Alpes, il y a une disponibilité de 500,000 chevaux-vapeur en eaux moyennes et de 300,000 en étiage. D'après un rapport adressé à la Société d'économie politique de Lyon, il n'est pas excessif d'admettre que l'ensemble de la région alpine comprise entre la mer, le Rhône et la frontière, d'une superficie à peu près égale à dix fois celle des Hautes-Alpes renferme une richesse motrice par chutes d'eau également dix fois supérieure. Cela donnerait 3 millions de chevaux-vapeur pour la force d'étiage, et 5 millions pendant huit à neuf mois de l'année. Cette région pourrait donc fournir à elle seule « plus de la moitié » de la puissance que l'on emprunte aujourd'hui à la houille.

Ajoutons que la France est appelée à tenir une des premières places lorsque la houille blanche jouera le rôle auquel elle semble être appelée. La Suisse, l'Autriche-Hongrie et l'Italie du Nord tiendront aussi un bon rang. Par contre, l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et la Russie ne seront guère favorisées. Quant aux Etats-Unis, ils sont admirablement partagés à cet égard.

DEVINETTE



Où est le lièvre?

ÉCHECS

Une Partie Espagnole (Ruy Lopez)

Jouée entre les Cercles d'échecs de Marseille (blancs) et Alger (noirs) ♘

- | | |
|--------------------|----------------------------|
| 1. P 4 R — P 4 R | 12. C 4 R — Roq. |
| 2. C 3 FR — C 3 FD | 13. C de 5 C pr P — P 3 FR |
| 3. F 5 CD — C 3 FR | 14. P 3 CD — D 2 FD |
| 4. Roq. — C pr. P | 15. D 5 D + — C 2 FR |
| 5. P 4 D — F 2 R | 16. C pr C — P 3 FR |
| 6. P 5 D — C 3 D | 17. C pr PF + — R 2 FR |
| 7. C 3 FD — P 5 R | 18. C 5 FR — P 3 D |
| 8. C 2 D — P 6 R | 19. F 3 FR — F pr C |
| 9. P pr P — C pr F | 20. D pr F + — P 3 C R. |
| 10. C pr C — C 4 R | 21. F 3 FR + + |
| 11. P 6 D — P pr P | |